



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 12579

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement présenté lors du Conseil des ministres du 14 novembre 2012. Le projet de loi prévoit, pour favoriser la construction de logements, que l'État ou certains établissements publics (SNCF, Réseau ferré de France, Assistance publique...) puissent céder, jusqu'à la gratuité, du foncier aux collectivités locales. Considérant la situation budgétaire actuelle de nombreux doutes peuvent légitimement être émis sur l'opportunité d'une telle politique, qui conduirait à amputer l'État d'une partie de ces recettes foncières. Par conséquent et compte tenu de ce qui précède il souhaiterait être informé du manque à gagner que représenterait pour l'État une telle politique.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12579

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7107

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)